

Quel est l'impact environnemental des plaisirs de la glisse ?

Le Ministère français de la Transition écologique et solidaire a récemment publié [l'Atlas environnemental des stations de ski et des communes support de stations](#). Cet Atlas rassemble des données pour chaque chaîne de montagne de France et présente les impacts environnementaux du tourisme d'hiver sur chaque territoire.

Principalement développées en France dans les années 1960 et 1970, les stations de ski attirent un grand nombre de touristes. Si leur création a facilité l'accessibilité des zones de montagne et renforcé leur attractivité en hiver, leurs impacts environnementaux remettent actuellement en cause leur viabilité. Pour mieux comprendre la portée et les résultats du rapport, Euromontana a rencontré Mélanie Gauche, Chargée de mission montagne et tourisme au Ministère de la Transition écologique et solidaire.

1. Comprendre les impacts environnementaux des stations de ski à travers l'Atlas

Euromontana (EM) : Qu'est ce qui a été à l'origine de cet Atlas ? Est-ce que c'est un projet qui sera répété à intervalles réguliers ?

Mélanie Gauche (MG) : « Cet Atlas s'intègre dans le cadre des études menées par le service de la donnée et des études statistiques (Sdes) du ministère de la transition écologique et solidaire afin de répondre à la mission d'information environnementale du public prévue par la Convention d'Aarhus¹. Le tourisme est un secteur dont l'impact global sur l'environnement est significatif et présente de réelles singularités : une pression accrue liée à la hausse des flux de population mais également marquée par une forte concentration spatiale et temporelle. En France, les territoires littoraux et montagneux sont particulièrement concernés par cette problématique.

À la suite de l'année internationale du tourisme durable (2017), et dans le contexte de la future présidence française de la Convention alpine pour la période 2019-2020, des travaux ont été lancés afin d'étudier plus particulièrement le tourisme hivernal de montagne et les enjeux environnementaux dans les stations de ski. Ces travaux font également échos à ceux menés par les groupes d'experts internationaux sur la soutenabilité du tourisme pilotés par l'Agence européenne pour l'environnement et l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unis et auxquels participe le Sdes.

À terme, l'objectif est de compléter les travaux sur le tourisme en montagne par l'analyse des pressions et impacts des activités estivales. Plus largement, il s'agit également de développer un système d'information sur l'environnement en montagne. »

¹ La Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement a été adoptée le 25 juin 1998 dans la ville danoise d'Aarhus à la quatrième Conférence ministérielle dans le cadre du processus « Un environnement pour l'Europe ».

EM : Quels sont les 2 ou 3 chiffres clés dans ce rapport à retenir ?

MG : « L'usage des ressources montre que dans les communes supports de stations de ski, les volumes d'eau prélevés pour l'alimentation en eau potable sont 1,7 fois plus élevés que la moyenne nationale et la consommation d'électricité double. En matière de biodiversité, 8 stations de ski sur dix sont localisées sur une aire protégée. Enfin, les stations de ski, pourtant situées dans des espaces naturels, détiennent un taux d'imperméabilisation des sols supérieur à celui du territoire national. »



Source : Atlas environnemental des stations de ski et des communes support de stations – MTE/SDES
© Infographie: Bertrand Gaillet

EM : Comment analyser le chevauchement des stations avec les aires naturelles protégées ? Quels problèmes cela pose-t-il et comment les éviter ?

MG : « Les interactions entre aires protégées et stations de ski sont complexes à analyser. Il n'est pas surprenant d'observer une proximité géographique entre aires protégées et stations de ski, ces dernières

ayant été aménagées sur des espaces naturels. Lorsqu'il y a chevauchement, ou très forte proximité, entre ces deux espaces, les impacts environnementaux varient à la fois selon le type d'aire protégée concernée (niveau de protection plus ou moins élevé) mais également en fonction de la taille de l'espace protégé. Les sites de petite taille auront globalement tendance à être plus vulnérables, car une plus large part de leur surface risque d'être impactée par les infrastructures et le dérangement occasionnés par la présence humaine.



Cependant, certains impacts sur la biodiversité sont susceptibles de concerner l'ensemble des aires protégées : perturbation de certaines espèces liée à la présence anthropique en période hivernale (Grand Tétrás ou Tétrás Lyre notamment), production de déchets, pollution visuelle générée par la construction de certaines infrastructures (pylônes et câbles de remontées mécaniques, retenues d'eau pour alimenter les enneigeurs, etc.). Localement, des initiatives ont été prises pour réduire certains impacts. L'hiver, afin de prévenir le dérangement des Tétrás, certaines stations de ski mettent en place des plans d'action : dispositifs anti-percussions, signalement des zones d'hivernage, panneaux d'informations, etc. »

EM : Quelle est la portée de ce cet Atlas et comment peut-il être pris en compte par les décideurs politiques nationaux ou locaux ? (Décrets, plans locaux d'urbanisme etc.)

MG : « Cet Atlas a vocation à proposer des clés de lecture et de compréhension autour des enjeux environnementaux liés à l'aménagement des stations de ski en montagne. Il vise à sensibiliser le public et les décideurs aux problématiques inhérentes au développement touristique en montagne.

En proposant une approche par massif, cette publication offre aux acteurs locaux des données de synthèse exploitables notamment afin d'élaborer des diagnostics territoriaux ou des profils environnementaux. L'ensemble des massifs de montagne du territoire métropolitain ayant été étudié, cet Atlas permet également de disposer d'un panorama d'ensemble du tourisme hivernal en France. »

2. Comment positionner le tourisme de neige dans le développement durable des zones de montagne ?

L'Atlas du Ministère sur les stations de ski et les communes supports de stations fait suite à la publication du [rapport annuel 2018 de la Cour des comptes française](#), chargée de l'évaluation des politiques publiques. Dans ce dernier rapport, la Cour a insisté sur les défis auxquels les Alpes sont confrontées en matière de changement climatique. A cet égard, la Cour a regretté l'absence de mesures environnementales juridiquement contraignantes dans cette région, où les communes impliquées dans la gestion des stations de ski sont trop petites pour être contraintes d'élaborer un plan territorial « climat air énergie ».

Le rapport de la Cour des comptes mentionne la diversification comme une solution pour des flux touristiques plus équilibrés et des activités touristiques plus durables. Euromontana plaide également pour



un [tourisme de montagne plus diversifié](#), promouvant les activités de plein air, le patrimoine naturel et culturel ainsi que les marques et produits régionaux. De telles initiatives se multiplient déjà. L'ancienne région Rhône-Alpes, première destination hivernale de France, s'engage par exemple depuis 2013 dans la gestion durable des stations de ski. En constituant des « [Conventions stations vallées](#) », les municipalités locales entendent développer des transports et des logements durables, diversifier les activités touristiques et garantir la formation des professionnels.

La branche française de l'association Mountain Riders a également créé en 2011 un [label](#) pour les stations de ski éco-responsables afin de promouvoir les initiatives des stations qui visent à réduire leur impact environnemental.

Le tourisme devrait rester une politique intégrée de l'UE au cours de la prochaine période de programmation européenne 2021-2027 (voir notre dernier article [Politique du tourisme durable : quels enjeux après 2020 ?](#)), promouvant les destinations européennes par différents canaux et stimulant les économies locales. Dans ce contexte, les nombreuses initiatives liées au tourisme durable dans les zones de montagne doivent continuer à être soutenues par les Fonds Structurels Européens. Euromontana encourage également le développement de stratégies touristiques nationales cohérentes, reconnaissant le grand potentiel des zones de montagne, ainsi que la coopération transfrontalière pour l'échange d'expertise et de [bonnes pratiques](#).

For more information, please contact:

Blandine Camus, Chargée de Communication & de Politiques
communication@euromontana.org
+32 2 280 42 83
www.euromontana.org

